

## PROCES VERBAL

### Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 9 avril 2024 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-quatre le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

#### **Présents :**

M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M. PIEL Yves, M. THELLIER Roger, M. HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M. BERNARD Éric , Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. PICOT Xavier, M. AMIOT Christophe, , Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. HESLOUIN Guillem,

#### **Ayant donné pouvoir :**

M GERARD Stéphane ayant donné pouvoir à Mme CHERBONNEL Isabelle  
Mme JEHAN Marina ayant donné pouvoir à M. JAMES Philippe  
Mme OLIVIER Linda ayant donné pouvoir à M. PIEL Yves  
Mme ROTH Nathalie ayant donné pouvoir à MME GOBE Laetitia.

#### **Absents excusés :**

#### **Absent : /**

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 23

Qui ont pris part à la délibération : 27

Quorum : 14

M. HESLOUIN Guillem a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 29 février 2024 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter 1 sujet :

\* Dispositif argent poche

## Ordre du Jour

### Remerciements

M. GARNIER donne lecture des cartes de remerciement de :

- Véronique et Bernard LEPELTIER suite au décès de Raymond LEMOUSSU, ancien agent communal.
- Annie GUITTARD suite au décès de Jean GUITTARD, père d'Isabelle VEILLARD
- Linda et Samuel OLIVIER suite au décès de Huguette JOSSEAUME, mère de Linda.

M. GARNIER renouvelle toutes ses condoléances à Isabelle et Linda.

Il donne lecture d'un message de remerciement de Mme la Directrice de l'Ecole Lecroisey pour l'attribution de l'aide financière pour la classe de Mer des CM1 et CM2.

### DEL- 2024- 017 Compte administratif 2023

M. ROCHEFORT Jean-Luc, Maire- Adjoint en charge des finances, préside la séance pour ce sujet

Procédant au règlement définitif du budget de 2023, propose de fixer comme ci-dessous les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes, à savoir,

### **Budgets Annexes**

#### Lotissement les Cytises

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses réalisées 2023	506 332.65	419 866.52 €
Recettes réalisées 2023	418 366.32 €	446 462.66 €
Résultat 2023	- 87 966.33 €	26 596.14 €
Reprise résultat 2022	- 64 395.30 €	- 29 795.94 €
Résultat cumulé	- 152 361.63 €	- 3 199.80 €

#### Commune de GRANDPARIGNY

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses réalisées 2023	1 761 619.87 €	1 312 234.23 €
Recettes réalisées 2023	2 422 268.73 €	1 335 902.18 €
Résultat 2023	660 648.86 €	23 667.95€
Reprise résultat 2022	379 081.68 €	134 133.43 €
Résultat cumulé	1 039 730.54 €	157 801.38 €

M. Patrice GARNIER, Maire quitte la séance.

le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'ensemble de la comptabilité des différents comptes administratifs de la commune de GRANDPARIGNY soumis à son examen,

### **DEL- 2024- 018 - Approbation du Compte de Gestion**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. GARNIER Patrice, déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **DEL- 2024- 019 - Affectation de Résultat**

**Le Conseil Municipal,**

Considérant que la Section d'Investissement du Budget présente un excédent à la clôture de l'exercice 2023 mais compte tenu des restes à réaliser un déficit est constaté,

- décide sur proposition de Monsieur le Maire
- **Budget Commune**
  - d'affecter une partie du résultat de l'exercice 2023 au compte 1068 « Réserves » pour un montant de 396 207.79 €,
  - d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la section d'investissement de 157 801.38 € au compte 001 solde d'exécution.
  - d'affecter le reliquat de l'excédent soit 643 522.75 € au compte 002 « Report à nouveau » au budget primitif 2024.
  -
- **Budget Lotissement Les Cytises**
  - De reporter le déficit de la section de fonctionnement soit 152 361.63 € au compte 002 « Report à nouveau » au budget primitif 2024 et le déficit de la section d'investissement, soit 3 199.80 € au compte 001 solde d'exécution.

### **DEL- 2024- 020 Taux d'imposition 2024**

Monsieur le Maire présente les bases d'imposition prévisionnelles pour 2024. L'évolution des bases de + 3.9 % par la loi des finances 2024 et les nouvelles constructions apportent une augmentation du produit fiscal de 55 339.57 €.

Il informe l'assemblée que les bases la taxe d'habitation concernent uniquement les résidences secondaires.

Pour compenser cette perte liée à la taxe d'habitation, la collectivité récupère la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux devient 37.95 % (Taux communal 16.53 % + taux départemental 21.42 %). Le produit dégagé est assorti d'un coefficient correcteur (cette année il s'élève à 272 170 €). Ce nouveau calcul des impôts directs devrait être neutre pour le contribuable et la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux suivants , sans changement

- Taxe d'habitation : 9.14 %
- Taxe foncière (Bâti) : 37.95 %
- Taxe foncière (Non bâti) : 19.48%

### **DEL- 2024- 021 – Budget primitif 2024**

Monsieur le Maire donne lecture des différents travaux inscrits dans ce projet de budget.

Les travaux inscrits ont été examinés en commission de travaux le 16 mars 2024 et le projet de budget étudié en commission des finances le 28 mars 2024. M. COQUEMONT, Conseiller aux Décideurs Locaux est venu examiner le projet de budget le 4 avril 2024.

Les principaux travaux proposés en investissement pour 2024 sont :

- **Commune déléguée de CHEVREVILLE**
  - Programme voirie 2024 (Route de la Coutière, la Croix du Hamel)
  - Etude des travaux de rénovation de l'église – diagnostic du bâtiment
  - Placard, étuve Salle de convivialité
- **Commune déléguée de MARTIGNY**
  - Programme voirie 2024 (Les Aunays)
  - Rénovation énergétique des 7 logements communaux Impasse Emile Piel
  - Changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes
  - Vitreaux et reprise de concession dans le cimetière
- **Commune déléguée de MILLY**
  - Programme Voirie 2024 (Le Brouillon, La Fortinière)
  - Sas d'entrée de la salle polyvalente
  - Restauration du tableau dans l'église et des vitreaux
  - Aménagement d'un terrain Impasse des Muguets en aire de jeux
- **Commune déléguée de PARIGNY**
  - Local Archives de la Mairie
  - Effacement de Réseau – Eclairage public – Allée de la Besnardière – Route du Mauray
  - Programme de voirie 2024 (La Datinière, les Basses Brières et Route du Champ Précoce)
  - Etude des travaux de rénovation du presbytère
  - Aménagement du cimetière et reprise de concessions
  - Signalisation des chemins de randonnée
  - Création d'une serre pour les ateliers
  - Rénovation des stalles de l'Eglise, peinture des portes de l'église

Le budget présenté est équilibré sans augmentation des taux d'imposition locaux pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive.

Les budgets primitifs s'équilibrent :

	Fonctionnement	Investissement
Commune	3 052 535.12 €	2 293 705.45 €
Lotissement Les Cytises	555 304.83 €	376 533.20 €

le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2024

#### **DEL- 2024- 022 – M 57 et Fongibilité des crédits**

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

Considérant que le conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**le conseil municipal décide** D'AUTORISER le Maire à procéder, sur l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement et D'AUTORISER le Maire à procéder, sur l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

#### **DEL- 2024- 023 - Travaux de réfection des revêtements de voirie de Grandparigny 2024 - Résultats de la consultation**

Sur proposition de la commission, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir l'entreprise dont l'offre est économiquement la plus avantageuse offre de base pour les tranches 1 et 2, la Société PIGEON TP NORMANDIE pour un montant :
    - Offre de base 150 385.07 € TTC (125 320.89 € H.T.)
    - Tranche 1 – 16 424.09 € TTC ( 13 686.74€ H.T)
    - Tranche 2 – 21 085.10 € TTC ( 17 570.92 € HT)
    -
- Soit au total 187 894.26 € TTC (156 578.55 € HT)

#### **DEL- 2024- 024 - Admission en non-valeur -**

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'admission en non-valeur présentée par le Service de Gestion Comptable d'Avranches concernant une créance de location de salle ;

le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'admission en non-valeur du dossier N° 6687900015/2024 d'un montant total de 122.92 € relative à une créance de location de la salle.

#### **DEL- 2024- 025 – Demande de subvention Projet sportif dans le cadre de la labellisation génération 2024 – Ecole de Parigny –**

Le Conseil municipal à l'unanimité accorde une subvention de 285 €, pour l'organisation d'un projet sportif innovant dans le cadre de la labellisation génération 2024 – Ecole de Parigny. Le projet concerne l'organisation d'une via ferrata sur le site d'escalade de Mortain.

### **DEL- 2024- 026 – Dispositif « Chantier Argent de Poche »**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations de l'assemblée 2021-023 en date du 6 avril 2021 et 2022-015 du 24 février 2022 relative à la mise en place du dispositif argent de poche et notamment la création de 10 chantiers.

La campagne de recrutement pour l'année 2024 vient de s'achever le 31 mars.

Compte tenu du nombre de jeunes intéressés, Monsieur le Maire propose de modifier le nombre de chantiers et de passer de 10 à 20 chantiers dans ce dispositif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier le nombre de chantiers et de passer à 20 chantiers ;

### **Questions et informations diverses**

Mme HAMEL Marie-Claude informe que le tableau de l'Eglise de Milly devrait être déposé début mai.

M. PIEL précise que les travaux de rénovation des logements communaux sont bien avancés. Les entreprises ont suivi le chantier et tout se passe bien avec les locataires.

1 logement est libre à la location actuellement.

M. HESLOUIN demande s'il y avait toujours des contrôles effectués au niveau des sacs poubelles. Il a constaté que le tri n'était bien fait partout, et qu'il avait de tout et n'importe quoi dans les sacs

M. PIEL indique que l'on constate de plus en plus d'incivilité sur le bord des routes avec des dépôts de bouteilles et autres déchets.

On constate également beaucoup de dépôts sauvages auprès des containers.